

TERMES DE REFERENCE

POUR L'ELABORATION ET VALIDATION DE LA POLITIQUE NATIONALE DE RENFORCEMENT DES CAPACITES (PONAREC)

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Les ressources humaines constituent le premier maillon de la chaîne de développement de tout pays. Ainsi, la recherche de la performance de l'action gouvernementale passe d'abord par une meilleure qualité des commis qui interviennent à différents niveaux de l'appareil de l'Etat. Pour être dynamiques et fortes, les institutions d'un pays ont besoin d'une adaptation en continu à l'évolution de l'environnement dans lequel elles opèrent. Par conséquent, il est d'une importance capitale qu'un pays veille au renforcement des capacités de son personnel.

Pour une meilleure coordination des actions de renforcement des capacités nationales de l'administration publique, le Secrétariat général du Gouvernement (SGG) a inscrit dans ses priorités, l'élaboration d'un référentiel en la matière, à savoir la Politique Nationale de Renforcement des Capacités (PONAREC).

En effet, le SGG, à travers sa Direction générale des services de renforcement des capacités nationales et des réformes (DGSRCNR) joue le rôle de point focal national en matière de renforcement des capacités humaines et institutionnelles pour la promotion de la bonne gouvernance et du développement économique, politique et social inclusif du pays. A cet égard, le processus d'élaboration de la PONAREC se doit d'être inclusif, participatif et collaboratif grâce à une forte implication des acteurs tant du secteur public, privé et de la société civile.

Ce processus a été officiellement lancé lors d'un atelier organisé à cette fin en janvier 2023 à N'Djamena et qui a vu la participation de l'ensemble des départements ministériels et des partenaires techniques et financiers du Tchad. Au cours de cet atelier, un premier niveau de diagnostic participatif des besoins en renforcement des capacités a été posé avec toutes les parties prenantes. Ainsi, les besoins prioritaires de tous les départements ministériels en matière de renforcement des capacités ont été identifiés et approuvés par les acteurs concernés. Ce diagnostic sera approfondi, sous la conduite d'un consultant, grâce à de collectes de données au niveau des services centraux et déconcentrés de l'Etat ainsi que des acteurs du privé et de la société civile.

Cette politique prendra en compte les axes prioritaires de renforcement des capacités nationales définis dans les recommandations et résolutions du Dialogue National Inclusif et Souverain (DNIS) et dans la politique générale du Gouvernement de la 5^{eme} République élaboré en cohérence avec les 12 chantiers et 100 actions du projet de société du président de la république. En plus de l'efficacité et de l'efficience dans la coordination, cette politique contribuera à rationaliser les ressources, notamment financières, inhérentes au renforcement des capacités. Une fois élaborée et validée, cette politique servira d'outil stratégique de plaidoyer et permettra d'assurer une meilleure orientation des actions de renforcement des capacités nationales de l'administration publique. Ce processus se déclinera en l'six (6). Les présents termes de référence sont élaborés à cette fin.

II. OBJECTIFS

L'objectif global est de doter le Tchad d'un document stratégique et multisectoriel de politique nationale de renforcement des capacités. De manière spécifique, il s'agit :

- D'approfondir le diagnostic participatif en matière de renforcement des capacités réalisé dans le cadre de l'atelier tenu en janvier 2023 ;
- D'élaborer un premier draft Politique Nationale de Renforcement des Capacités (PONAREC) ;

- Faire valider techniquement la PONAREC lors d'un atelier par les différentes parties prenantes (secteurs public, privé, société civile et partenaires techniques et financiers) ;
- Soumettre le document à la validation politiques (Gouvernement, parlement) ;
- Produire et disséminer la PONAREC en vue de son appropriation et sa mise en œuvre par les différents acteurs.

III. RESULTATS ATTENDUS

Il est attendu les résultats suivants :

- Le diagnostic participatif réalisé en matière de renforcement des capacités réalisé lors de l'atelier de janvier 2023 a été approfondi par une enquête de terrain ;
- Un premier draft Politique Nationale de Renforcement des Capacités (PONAREC) est élaboré ;
- Le draft de la PNRC est validé techniquement lors d'un atelier participatif (secteurs public, privé, société civile et partenaires techniques et financiers) ;
- Le document de PONAREC est validé politiquement (Gouvernement, parlement) ;
- Le document de PONAREC est produit, disséminé approprié par les différents acteurs de mise en oeuvre.

IV. LIVRABLES

Les livrables attendus sont :

- Les TDR pour le recrutement des consultants ;
- Les offres techniques et financières des consultants ;
- Le rapport de sélection des consultants ;
- La version provisoire de la PONAREC ;
- La version finale de la PONAREC intégrant les observations faites lors de l'atelier de validation ;
- Le rapport général du processus d'élaboration de la PONAREC.

V. METHODOLOGIE

En termes de méthodologie, le processus d'élaboration de la PONAREC s'articule autour de six (6) phases majeures.

Phase 1 : Recueil des données

Cette phase consistera à approfondir le diagnostic posé lors de l'atelier multi-acteurs de 2023. Elle renferme les activités suivantes :

- Mise en place d'un comité inclusif d'élaboration (pool d'experts) sous la supervision de la Ministre SGG ;
- Recrutement d'un consultant national ;
- Elaboration des outils de collecte de données ;
- Formation des enquêteurs et superviseurs ;
- Mission de collectes et traitement des données au niveau central et déconcentré ;
- Production du premier draft de la PONAREC.

Missions du comité

Le comité (pool d'experts) qui sera créé aura pour missions de :

- Définir les orientations stratégiques d'élaboration de la PONAREC ;
- Définir le profil des participants et identifier les partenaires techniques et financiers ;
- Mobiliser les ressources nécessaires pour le travail ;
- Organiser les travaux de collectes et de traitement des données ;
- Conduire le processus technique d'élaboration ;
- Présenter aux autorités ministérielles le draft de la PONAREC ;
- Produire le rapport général du processus d'élaboration de la PONAREC

Phase 2 : Atelier de lecture et de validation technique de la version provisoire de la PONAREC

Un atelier regroupant les parties prenantes (pool d'Experts, PTF, secteur privé, société civile, personnes ressources) procèdera à la relecture et à la validation technique de la version provisoire de la

PONAREC. A l'issue de cet atelier, la version provisoire corrigée de la PONAREC sera disponible.

Phase 3 : Validation politique de la PONAREC

Après intégration des observations, le document sera remis officiellement à Mme la Ministre SGG, lors d'une audience en présence du pool d'experts et du consultant. Mme la Ministre SGG engagera le processus de validation politique. L'acte d'adoption sera publié au Journal Officiel de la République afin d'en faire un document officiel de portée nationale.

Phase 4 : Dissémination de la PONAREC

La Démarche a adopté pour la dissémination de la PONAREC :

- La production en nombre de la PONAREC (en versions française et arabe) ;
- La Communication sur l'existence de la PONAREC ;
- La mission de distribution de la PONAREC couplée à de séances de formation dans les chefs-lieux des provinces ;
- La production d'un plan opérationnel de mise en œuvre ;
- Et la Communication sur la mise en œuvre de la PONAREC.

Phase : Mobilisation des ressources et mise en œuvre

La mobilisation des ressources pour la mise en œuvre de la PONAREC se fera comme suit :

- Organisation d'une rencontre de plaidoyer de mobilisation de financement avec les partenaires PTF et signature des conventions ;
- Inscription des lignes dédiées au renforcement des capacités nationales au budget de l'Etat.

VI. RESSOURCES

La réalisation de cet important chantier nécessite de ressources tant humaines, matérielles et financières.

- **Sur le plan humain** : un consultant national sera recruté, trente personnes proviennent du comité d'élaboration, les partenaires techniques sont sollicités, les personnels des services déconcentrés seront aussi mis à contribution, des expertises externes seront sollicitées pour des aspects précis du processus d'élaboration.
- **Sur le plan matériel** : les moyens logistiques, didactiques, communicationnels, du matériel informatiques, fongibles sont sollicités auprès du SGG et ses partenaires.
- **Sur le plan financier** : une enveloppe d'un montant de **114 175 000f CFA** est à mobiliser auprès du SGG et ses partenaires.

VII. SUIVI-EVALUATION

La mise en œuvre de la PONAREC se fera à différents niveaux sous la coordination du SGG, à travers sa Direction générale des services de renforcement des capacités et des réformes.

Un comité multisectoriel de suivi sera mis en place par arrêté de la Ministre SGG. Un cadre d'évaluation sera conçu et des ateliers d'évaluation et de planification seront organisés à la fin de chaque année avec les différents points focaux des ministères et représentants du secteur privé, de la société civile et des PTF.

Les rapports de suivi de la mise en œuvre seront produits à l'issue de chaque atelier et partagés.

VIII. CHRONOGRAMME DES TRAVAUX

N°	ACTIVITE	RESPONSABLE	PERIODE 2025											
			J	F	M	A	M	J	J	O	S	O		
1	Création du comité et recherche financement	SGG												

2	recrutement consultant et définition des axes stratégiques	SGG, Comité, consultant																	
3	Elaboration et validation des outils de collectes des données	Consultant, Comité																	
5	Formation des membres du comité (enquêteurs et superviseurs d'enquêtes)	Consultant																	
6	Réalisation des enquêtes sur le terrain	SGG, consultant, comité																	
7	Traitement des données, travaux de groupes thématiques	Consultant, comité, partenaires																	
8	Travaux de groupes thématiques	consultant, comité, pers ressources																	
9	Rédaction du premier draft	Consultant, Comité																	
10	Atelier de validation technique	SGG, comité, consultant, partenaires																	
11	Restitution et remise officielle du projet à Mme la Ministre SGG	SGG, comité, consultant																	
12	Validation politique	Gouvernement et Assemblée Nationale	A déterminer																
13	Elaboration et validation du plan opérationnel	SGG, comité, consultant, partenaires																	
14	Duplication et vulgarisation du document final	SGG, partenaires																	
15	Réunion avec les PTF pour le financement de la PONAREC	Etat et PTF																	